

PREDILIFE
Société anonyme au capital de 91.507,63 euros
Siège social : 39, Rue Camille Desmoulins – 94805 Villejuif
453.164.790 RCS Créteil

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

PREDILIFE
Société anonyme au capital de 91.507,63 euros
Siège social : 39, Rue Camille Desmoulins – 94805 Villejuif
453.164.790 RCS Créteil

RAPPORT DE GESTION
COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de Predilife (ci-après la « **Société** ») et du groupe qu'elle constitue avec sa filiale, la société EPIDEMIO3D Inc. (ci-après la « **Filiale** »), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société et sa Filiale au cours dudit exercice.

L'ensemble constitué par la Société et sa Filiale est dénommé ci-après le « **Groupe** ».

Les états financiers du Groupe présentés au 31 décembre 2022 intègrent donc en intégration globale les comptes de la Société et de sa Filiale.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de ses Filiales et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	4
1.1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	4
1.2	SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES	5
1.3	Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées	6
1.3.1	Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé	6
1.3.2	Résultats économiques et financiers annuels de la Société et proposition d'affectation du résultat	6
1.4	Activités en matière de recherche et développement	6
1.5	Activités polluantes ou à risque	6
1.6	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers	7
1.6.1	Risques de liquidité	7
1.6.2	Risques liés aux pertes historiques et aux pertes futures	7
1.6.3	Risques de dilution	8
1.6.4	Risques liés à l'utilisation de divers dispositifs fiscaux et le recours à des financements publics	8
1.7	Evolution prévisible et perspectives d'avenir	9
1.8	Evénements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	10
CHAPITRE 2 -	Filiales et participations	12
2.1	Activités des filiales de la Société	12
2.2	Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	12
2.3	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	12
2.4	Répartition du capital et actions d'autocontrôle	13
2.4.1	Répartition du capital	13
2.4.2	Informations relatives à l'autocontrôle	13
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	15
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	16
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	17
CHAPITRE 6 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	18
6.1	Liste des mandats	18
6.1.1	Conseil d'administration	18
6.1.2	Direction générale	21
6.1.3	Evolution de la composition du conseil d'administration et de la direction générale depuis le 1 ^{er} janvier 2022	22
6.2	Rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	23
6.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	25
6.3.1	Conventions réglementées	25
6.3.2	Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital	25
CHAPITRE 7 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	26
CHAPITRE 8 -	Rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux	27
CHAPITRE 9 -	Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et sur les attributions gratuites d'actions	28
9.1	Options de souscription ou d'achat d'actions	28
9.2	Attributions gratuites d'actions	28

CHAPITRE 10 - Mandat des commissaires aux comptes	29
10.1 Commissaire aux comptes.....	29
10.2 Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	29
CHAPITRE 11 - Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	30
11.1 Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2022.....	30
11.2 Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2022	30
11.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2022.....	30
11.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	30
11.5 Conventions conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	30
CHAPITRE 12 - Informations diverses.....	31

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du Code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Fondée par Stéphane Ragusa, diplômé de l'école Polytechnique, de l'ENSAE et docteur en biologie, PREDILIFE développe des solutions innovantes de médecine prédictive associant techniques médicales éprouvées (tests génétiques, imagerie médicale...) et modèles mathématiques ou d'Intelligence Artificielle exploitant un grand nombre de données statistiques qui peuvent permettre à chaque individu de définir son profil de risque quant à la survenance d'un grand nombre de maladies graves.

La première solution proposée par PREDILIFE est MammoRisk®, un test de prédiction du cancer du sein basé sur le risque individuel de la patiente.

Pour PREDILIFE, MammoRisk® a vocation à devenir le gold-standard d'évaluation du risque de cancer du sein pour l'ensemble des femmes dès 40 ans dans le cadre d'un programme personnalisé de dépistage permettant :

- d'identifier les femmes à haut risque dans la population générale pour une détection plus précoce des tumeurs ; et
- d'apporter une réponse aux inconvénients actuels du dépistage du cancer du sein (surdiagnostic, faux-positifs, cancers d'intervalle ou radio-induits) en modulant les examens et la fréquence du dépistage en fonction du risque réel de chaque femme.

Dans ce cadre, MammoRisk® a été retenu comme test de prédiction pour l'étude clinique de référence MyPeBS (My Personal Breast Screening) d'envergure européenne (56.000 femmes recrutées en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni et en Israël) qui vise à montrer la supériorité du dépistage personnalisé du risque individuel de chaque femme face aux programmes actuels nationaux de dépistage.

Au regard des anticipations des experts, la prise en compte du risque individuel devrait améliorer l'équilibre bénéfice-risque des programmes de dépistage en réduisant notamment de 30%¹ la survenance des tumeurs de stade avancé (stade II et plus) avec un impact majeur sur la mortalité. Ces résultats pourraient conduire, ainsi, les autorités de santé à établir des recommandations officielles de dépistage centrées sur le risque propre à la patiente.

L'outil de scoring de MammoRisk® est utilisé, depuis 2016, dans des centres académiques de référence et est commercialisé depuis 2018 au sein d'établissement de soins en Europe, tels que l'Institut du sein, l'Hôpital américain de Paris, et depuis 2021, via des partenaires commerciaux (Mercer, Groupe Diot-Siaci, Nuoma, Roederer), auprès de grandes entreprises en France à destination de leurs salariés au travers de téléconsultations avec l'un des médecins spécialistes de PREDILIFE.

En 2022, PREDILIFE a initié la commercialisation d'un bilan prédictif multi-pathologies, incluant d'une part MammoRisk® mais également d'autres scores de risque et PRS pour des maladies graves majeures : le cancer du poumon, le cancer colorectal, le cancer de la prostate, le mélanome et les maladies cardiovasculaires. Selon le panorama des cancers en France, 198.500 nouveaux cas annuels

¹ Protocole MyPeBS

chez l'homme et la femme (poumon, colorectal, prostate, sein, mélanome) en France ont été constatés dans son édition 2022 et selon l'Institut Pasteur de Lille 150.000 décès en France par an sont dus à des maladies cardiovasculaires.

La commercialisation est réalisée auprès de grandes entreprises françaises en lien avec les mêmes partenaires commerciaux que pour MammoRisk® et selon le même fonctionnement avec une solution clé en main de test génétique et des rendez-vous médicaux en téléconsultations avec l'un des médecins spécialistes de PREDILIFE. Ces bilans prédictifs étant financés par les employeurs, au titre de la fidélisation, de l'attractivité ou des critères ESG.

PREDILIFE, avec ses bilans de prévention nouvelle génération, alliant les dernières avancées scientifiques et technologiques pour prédire les risques de maladies graves, est ainsi un acteur unique à la convergence du numérique, de la santé et du grand public :



1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Le présent paragraphe décrit les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'activité du Groupe a continué sa croissance au cours d'année 2022 en affichant un doublement du chiffre d'affaires chaque année depuis 2019. L'offre à destination des entreprises a rencontré un très bon accueil auprès des salariés avec d'excellents taux de recommandation qui permettent d'anticiper une poursuite durable de ce rythme de croissance.

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 288,6 milliers contre un chiffre d'affaires de 142,1 milliers d'euros en 2021, grâce notamment au lancement des bilans prédictifs à des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. De plus, il est à noter que la Société dispose de 96 milliers d'euros de produit constaté d'avance résultant de commandes passées en 2022 et restant à réaliser en 2023.

La perte d'exploitation s'est élevée à 3.497.874 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 contre une perte d'exploitation de 3.510.390 euros au cours de l'exercice précédent. La perte nette de l'exercice 2022 s'est élevée à 3.645.758 euros contre une perte nette de 3.403.536 euros pour l'exercice 2021, liée à l'accroissement des dépenses marketing externes.

Au 31 décembre 2022, la position de trésorerie du Groupe s'élevait à 3.725,2 milliers d'euros contre 2.821,9 milliers d'euros l'exercice précédent, bénéficiant notamment du produit de l'émission d'obligations réalisée en fin d'exercice.

Pour information, nous vous rappelons que les communiqués de presse publiés par le Groupe sont disponibles sur son site Internet (www.predilife.com).

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé

En euros	2022	2021
Chiffre d'affaires	288.602	142.084
Autres produits d'exploitation	26.160	53.820
Charges d'exploitation	(3.818.864)	(3.716.721)
Résultat d'exploitation	(3.504.102)	(3.520.367)
Résultat net	(3.654.592)	(3.413.845)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.725.244	2.821.735

1.3.2 Résultats économiques et financiers annuels de la Société et proposition d'affectation du résultat

Au cours de l'exercice 2022, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 288.602 euros contre 142.084 euros au cours de l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'est élevée à 3.497.874 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 contre une perte d'exploitation de 3.510.390 euros au cours de l'exercice précédent.

La perte nette de l'exercice 2022 s'est élevée à 3.645.758 euros contre une perte nette de 3.403.536 euros pour l'exercice 2021.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par une perte de 3.645.758 euros que nous vous proposons d'affecter intégralement au compte « Report à nouveau ».

Le compte « Report à nouveau », après affectation du résultat 2022, s'élèverait désormais à 13.863.485 euros.

1.4 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'essai clinique MyPebis s'est poursuivi avec environ 40 000 femmes incluses à fin 2022.

Par ailleurs la société a développé des tests multipathologies concernant les cancers du colon, prostate, poumon, mélanome ainsi que les risques cardiovasculaires. Ces tests ont été intégrés au bilan multipathologies destiné aux entreprises.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

La nature des activités de la Société n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

1.6.1 Risques de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estime, à la date du présent Rapport de gestion qu'elle serait en mesure de financer ses activités *a minima* jusqu'à fin juillet 2024, compte tenu du solde de trésorerie dont elle dispose à ce jour.

Sur la base de ses comptes au 31 décembre 2022 établis conformément aux normes comptables françaises, la trésorerie de PREDILIFE s'élevait à 3.725 milliers d'euros. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sur l'exercice au 31 décembre 2022 se sont élevés à -3.065 milliers d'euros.

Le montant total de l'endettement financier net de la Société au 31 décembre 2022 s'élève à 8.212 milliers d'euros.

La Société a annoncé, le 30 juin 2022 la réalisation d'une émission d'obligations convertibles en actions (OCEANE 2022) pour un montant de 1.755 milliers d'euros.

La Société a annoncé, le 19 décembre 2022, la réalisation d'une émission par voie d'offre au public d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles ou existantes (les « **ORNANE** ») à échéance 2027 pour un montant brut de 2.405 milliers d'euros (et un produit net d'environ 2,2 millions d'euros) pour financer ses investissements commerciaux et prolonger son horizon de financement. A l'issue de cette émission d'ORNANE, la trésorerie de la Société s'élève à environ 3,8 millions d'euros.

La Société envisage de procéder à des levées de fonds qui pourraient prendre la forme d'augmentations de capital et/ou d'émission d'obligations convertibles, à l'instar des opérations de financement réalisées ces dernières années, afin de financer ses activités au-delà de l'échéance visée ci-dessus.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des dettes bancaires et obligataires convertibles de la Société.

Dettes de Predilife (en euros)	Montant accordé initialement	Date d'échéance	Montant restant à rembourser à la date d'approbation du rapport de gestion	Restant à rembourser		
				à moins d'1 an	De 1 à 5 an	À plus de 5 ans
Prêt à Taux Zéro à l'innovation – Bpifrance Financement	330.000 €	31/12/2023	66.000 €	66.000 €	0 €	0 €
Prêt à l'innovation Bpifrance Financement garantie par PME InnovFin	500.000 €	31/12/2023	100.000 €	100.000 €	0 €	0 €
Prêt à l'innovation Bpifrance Financement garantie par PME InnovFin	600.000 €	31/03/2025	270.000 €	120.000€	150.000 €	0 €
Prêt bancaire Crédit Agricole	150.000 €	21/09/2024	49.786,42 €	30.663,63 €	19.122,79 €	0€
PGE Bpifrance	1.000.000 €	30/07/2026	875.000 €	250.000 €	625.000 €	0€
PGE CIC	350.000 €	30/11/2026	335.611,44 €	86.684,70 €	248.926,74 €	0€
OCEANE 2021 ⁽¹⁾	2.550.000 €	30/04/2024	2.550.000 €	0€	2.550.000 €	0€
OCEANE 2022 ⁽¹⁾	1.755.000 €	29/07/2026	1.755.000 €	0€	1.755.000 €	0€
ORNANE ⁽²⁾	2.405.000 €	22/12/2027	2.405.000 €	0€	2.405.000 €	0€
TOTAL			8.406.397,86 €	653.348,33 €	7.753.049,53 €	0€

- (1) *Il est précisé que le remboursement des OCEANE pour être réalisé en actions nouvelles ou existantes ou en espèce à la discrétion de la Société.*
- (2) *Les porteurs d'ORNANE pourront demander à leur discrétion un remboursement des ORNANE en espèces en lieu et place d'un remboursement par remise d'actions nouvelles ou existantes.*

1.6.2 Risques liés aux pertes historiques et aux pertes futures

PREDILIFE a enregistré chaque année des pertes opérationnelles sur les précédents exercices. Les pertes nettes du Groupe au titre des exercices clos au 31 décembre 2022, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 s'élevaient respectivement à 3.654.592, 3.413.845 euros et 2.250.592 euros. Ces pertes exprimées dans les comptes consolidés annuels en normes comptables françaises résultent principalement des frais de développement et de commercialisation des bilans prédictifs MammoRisk® et multi-pathologies ainsi que des frais de structure de PREDILIFE.

Compte tenu d'un montant de chiffre d'affaires encore limité, bien qu'en croissance, le Groupe devrait continuer de générer dans un avenir proche des pertes opérationnelles et des pertes nettes du fait :

- de la montée en puissance du Groupe engendrant des dépenses marketing et commerciales supplémentaires ;
- de la conclusion de nouveaux partenariats académiques et commerciaux ;
- des exigences réglementaires suite aux changements de législations concernant les dispositifs médicaux et les tests génétiques qui vont nécessiter l'obtention de certifications auprès d'un organisme notifié ;
- du remboursement des emprunts souscrits par PREDILIFE et paiement des intérêts (prêts à l'innovation Bpifrance, PGE, emprunts bancaires).

L'augmentation de ces dépenses pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives

1.6.3 Risques de dilution

Afin de financer son développement, PREDILIFE a procédé à l'émission en avril 2021 et en juillet 2022 d'obligations convertibles en actions (OCEANE 2021 et OCEANE 2022) et en décembre 2022 d'obligations remboursables en numéraire. Le remboursement de l'intégralité du principal et des intérêts capitalisés de ces OCEANE, dont la parité de conversion est variable en fonction du cours de bourse aux dates d'échéance de chacune des OCEANE, aboutirait à l'émission de 1.599.535 actions nouvelles en prenant pour hypothèse une conversion des OCEANE et des ORNANE, dans l'hypothèse où aucun porteur d'ORNANE ne solliciterait un remboursement en espèces, sur la base d'un cours de bourse de 5,92 euros par action PREDILIFE, générant alors une dilution égale à 28,88% du capital social sur une base pleinement diluée.

Dans l'hypothèse où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, à l'instar des émissions d'OCEANE ou d'ORNANE réalisées, que cela soit pour financer le développement de la Société ou pour procéder au remboursement de ses emprunts bancaires, notamment par la mise en œuvre des délégations de compétence consenties par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2022 au conseil d'administration, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée également.

Dans le cadre de sa politique de motivation et d'intéressement de ses dirigeants et salariés et afin d'attirer des compétences complémentaires, PREDILIFE pourrait également procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital, à l'instar des bons de souscription émis historiquement et qui ont été exercés par leurs porteurs en août 2018 et en novembre 2020. Ceci pourrait entraîner une dilution supplémentaire pour les

actionnaires actuels et futurs de la Société et peser sur le cours de bourse futur des actions de la Société.

1.6.4 Risques liés à l'utilisation de divers dispositifs fiscaux et le recours à des financements publics

A la date du présente Rapport Financier Annuel, PREDILIFE bénéficie de différents dispositifs fiscaux, notamment le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et le Crédit d'Impôt Innovation (CII) ou les déficits reportables ainsi que de financements publics (prêt à l'innovation, prêt garanti par l'Etat...) pour contribuer à assurer son développement. La remise en question de ces derniers pourrait impacter le financement de la Société.

En effet, pour contribuer au financement de ses activités, la Société bénéficie du CIR et du CII qui sont des mécanismes d'incitation fiscale au développement de l'effort de recherche scientifique et technique des entreprises françaises par voie d'octroi d'un crédit d'impôt. Les dépenses de recherche éligibles au CIR et CII incluent, notamment, les salaires et rémunérations des chercheurs et techniciens de recherche, les amortissements des immobilisations affectées à la réalisation de recherche, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de prise et de maintenance des brevets. Les sociétés doivent justifier, sur demande de l'administration fiscale, du montant de la créance de CIR et de CII et de l'éligibilité des travaux pris en compte pour bénéficier des dispositifs. L'administration fiscale recommande aux sociétés de constituer un guide comprenant les justificatifs nécessaires au contrôle de ces crédits d'impôt.

Les montants totaux du CIR et du CII pour les exercices 2022 à 2019 sont respectivement de 256 111, 00 €, 294.813 €, 290.342 € et 372.158 €. Concernant 2023 et les années à venir, il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par PREDILIFE pour la détermination des montants des CIR et CII. Le risque d'une contestation de ces CIR et CII ne peut donc en conséquence être écarté, étant précisé que le droit de reprise s'exerce jusqu'à la fin de la troisième année suivant celle du dépôt de la déclaration spéciale prévue pour le calcul des crédits d'impôt. Si le CIR et le CII étaient remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats de la Société. La part de Recherche et d'Innovation étant amenée à décroître à mesure que la Société s'engage dans une phase plus commerciale, ces dépenses et par conséquent les montants du CIR et du CII doivent se réduire dans les années futures.

Par ailleurs, au 31 décembre 2022, PREDILIFE dispose d'un déficit reportable s'élevant à 10.217.727 euros, avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 proposée au paragraphe 1.3.2 du présent rapport. A ce jour, ces déficits sont indéfiniment reportables sur les bénéfices futurs. En France, l'imputation de ces déficits est plafonnée à 50 % du bénéfice imposable de l'exercice, cette limitation est applicable à la fraction des bénéfices qui excède 1 million d'euros. Le solde non utilisé du déficit reste reportable sur les exercices suivants, et est imputable dans les mêmes conditions sans limitation dans le temps. Il ne peut être exclu que les évolutions fiscales à venir en matière de fiscalité des sociétés viennent remettre en cause, pour tout ou partie, l'imputation de ces déficits antérieurs sur les bénéfices futurs ou à la limiter dans le temps. Si cette situation venait à se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats de la Société.

En outre, la Société a bénéficié de différents prêts accordés par Bpifrance Financement dans le cadre de contrat de financement de l'innovation ou de prêts bancaires, notamment 2 prêts garantis par l'Etat (PGE), souscrits auprès de Bpifrance (1 million d'euros octroyé en juillet 2020) et du CIC (350 milliers d'euros octroyé en novembre 2020) pour lesquels la Société a demandé un amortissement sur 4 ans après un décalage d'amortissement de 2 ans, comme le permet la réglementation.

Prêt (en €)	Taux d'emprunt	Montant accordé initialement	Montant restant à rembourser à la date d'approbation du rapport de gestion	Restant à rembourser		
				à moins d'1 an	De 1 à 5 an	À plus de 5 ans
Prêt à Taux Zéro à l'innovation – Bpifrance Financement	0%	330.000 €	66.000 €	66.000 €	0 €	0 €
Prêt à l'innovation Bpifrance Financement garantie par PME InnovFin	1,99% jusqu'au 15/07/2015 TME*+1,07% au-delà	500.000 €	100.000 €	100.000 €	0 €	0 €
Prêt à l'innovation Bpifrance Financement garantie par PME InnovFin	2,87% jusqu'au 18/10/2016 TME*+2,66% au-delà	600.000 €	270.000 €	120.000 €	150.000 €	0 €
PGE Bpifrance	3,35%	1.000.000 €	875.000 €	250.000 €	625.000 €	0 €
PGE CIC	0,70%	350.000 €	335.611,44 €	86.684,70 €	248.926,74 €	0 €
TOTAL			1.646.611,44 €	622.684,70 €	1.023.926,74 €	0 €

Dans le cas où elle ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions de prêts conclus avec Bpifrance, PREDILIFE pourrait être amenée à rembourser les sommes avancées de façon anticipée. Une telle situation pourrait priver la Société de certains des moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de recherche et développement et la commercialisation de ses produits.

Enfin, PREDILIFE a historiquement perçu des subventions notamment dans le cadre du développement du bilan prédictif du cancer du sein MammoRisk® de la part d'Unicancer dans le cadre de l'étude MyPeBS. PREDILIFE a perçu des subventions pour des montants de 25.650 euros en 2021, de 220.493 euros en 2020 et de 53.271 euros en 2018.

A l'avenir, PREDILIFE entend continuer à solliciter des aides, subventions et financements publics afin d'accélérer son développement.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le secteur de la médecine prédictive s'inscrit dans le secteur du numérique et de l'Intelligence Artificielle dédiée à la santé qui est actuellement en plein essor.

Outre cette vague porteuse techniquement, nous sommes positionnés dans le domaine des services destinés aux salariés, lui aussi en forte croissance du fait des tensions sur le marché de l'emploi et des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). La mise en oeuvre à partir du 1^{er} janvier 2024 de la directive (UE) 2022/2464 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022, dite « CSRD » (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) pourrait considérablement renforcer la demande d'actions de la part des entreprises pour préserver la santé de leurs salariés.

1.8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

Predilife intègre la plateforme santé et prévention du btp

La Société est l'un des trois lauréats de la 16^{ème} édition du comité de sélection de la plateforme Santé et Prévention du BTP d'Impulse Partners. En intégrant l'incubateur santé référent du BTP, PREDILIFE s'ouvre au marché porteur du BTP qui regroupe près de 490 000 entreprises et emploie plus de 1 500 000 salariés en France.

L'offre de santé Predilife a été retenue pour intégrer la plateforme Santé et Prévention du BTP d'Impulse Partners. Cette plateforme a pour but de mettre en avant les solutions de santé innovantes, de sécurité et de prévention des risques au travail, sur et hors des chantiers, pour tous les acteurs de la construction et des travaux publics.

Le jury composé d'une vingtaine de professionnels du BTP et de la prévention et de partenaires fondateurs à l'instar de CCCA-BTP, l'OPPBTP, Pro BTP et la Fondation Excellence SMA a choisi la solution Predilife pour sa simplicité d'utilisation et sa solution technologique.

Predilife sélectionnée en suisse pour son innovation dédiée à la sante des femmes

La Société a annoncé sa sélection à la 3^{ème} édition du programme de la FemTech suisse Tech4Eva.

Le programme Tech4Eva vise à accélérer la croissance de sociétés développant des technologies, des produits et des services innovants agissant pour améliorer la santé des femmes. Les entreprises sélectionnées par Tech4Eva bénéficient d'une mise en relation avec tout l'écosystème industriel et financier Suisse. Les sociétés retenues l'année précédente ont ainsi levé 67 M€.

Sélectionnée pour son test de prédiction du cancer du sein Mammorisk®, PREDILIFE rejoint le programme Tech4Eva initié par l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne et de nombreux partenaires industriels suisses. Cette nouvelle reconnaissance va permettre à PREDILIFE de rencontrer de nouveaux investisseurs et de nouer des partenariats internationaux avec de grands acteurs de la cancérologie.

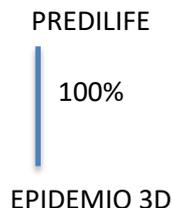
Predilife accompagne colas rail pour prendre soin de ses collaboratrices avec le bilan prédictif du cancer du sein

Colas Rail, leader international des infrastructures ferroviaires, propose désormais le bilan prédictif du cancer du sein de PREDILIFE à ses collaboratrices de 40 à 49 ans.

Colas Rail, qui emploie 6 000 personnes et pour lequel la santé des collaborateurs est une priorité, a proposé le bilan prédictif du cancer du sein à ses salariées à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme.

CHAPITRE 2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2022 :



2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

Vous trouverez dans le présent paragraphe une description de l'activité et des résultats des Filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

EPIDEMIO3D Inc : société de droit américain, *incorporated* de l'état du Delaware au capital social de 50.000 dollars américains immatriculée sous le numéro 5399547, dont le siège social est situé 50 Milk street, 16th Floor, Boston, Massachusetts, 02109 et dirigée par Monsieur Stéphane Ragusa.

EPIDEMIO3D Inc. a pour activité principale la commercialisation des produits de PREDILIFE aux Etats-Unis.

2.2 AU COURS DE L'EXERCICE 2022, EPIDEMIO3D INC. AFFICHE UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 0 EURO CONTRE UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 0 EURO L'ANNEE PRECEDENTE. ELLE A ENREGISTRE AU COURS DE L'EXERCICE 2022 UNE PERTE NETTE DE 406.792 DOLLARS US SOIT UNE PERTE DE 385.987 EUROS, CONTRE UNE PERTE DE 487.297 DOLLARS US SOIT UNE PERTE DE 230.965 EUROS, AU COURS DE L'EXERCICE 2021. LE MONTANT TOTAL DE SES FONDS PROPRES S'ELEVE A 3.365.404 DOLLARS US SOIT 3.155.263 EUROS AU 31 DECEMBRE 2022. PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DU CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2022, la Société n'a acquis aucune participation dans des sociétés tierces.

La Société rappelle qu'elle ne détient pas de participation autre que sa Filiale.

2.3 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

2.4 REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

2.4.1 Répartition du capital

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2022 :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Stéphane Ragusa ⁽¹⁾	1.498.015	40,93	2.672.473	44,16
Caravelle	808.571	22,09	1.617.142	26,72
Antoine Bricard	364.779	9,97	586.701	9,70
Clearside Holdings APS	43.877	1,20	87.754	1,45
Salariés	19.000	0,52	32.802	0,54
Autodétention	17.750	0,48	-	-
Public	908.313	24,82	1.054.708	17,43
Total	3.660.305	100,00	6.051.580	100,00

(1) A la connaissance de la Société, Monsieur Stéphane Ragusa détient 1.458.557 actions de manière directe et 39.458 actions de manière indirecte via la société ACM Participations qu'il contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois (3) ans au moins au nom d'un même actionnaire.

2.4.2 Informations relatives à l'autocontrôle

L'assemblée générale des actionnaires de la Société, lors de sa réunion du 28 juin 2022, a autorisé le conseil d'administration à acheter, conserver, céder ou transférer, en une ou plusieurs fois, ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat soumis aux dispositions des articles 22-10-62 et suivants du Code de commerce.

Ce programme a, par ordre de priorité, les objectifs suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, ou sur tout autre marché, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- attribuer les actions rachetées lors de l'émission d'actions à la suite de la conversion, de l'exercice, du remboursement, de l'échange, de la présentation d'un bon de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société (OCEANE, BSA, etc.) ;

- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés française ou étrangères ou groupements qui lui sont liés selon les conditions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuites d'actions ou toute autre condition permise par la réglementation ;
- remettre les titres rachetés en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par la douzième (12^e) résolution de l'assemblée générale du 28 juin 2022 ;
- le cas échéant, attribuer des actions rachetées dans le cadre de la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers et qui serait conforme à la réglementation en vigueur au moment du rachat effectif des actions, étant précisé que dans une telle hypothèse la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué de presse.

La durée du programme est de 18 mois maximum à compter de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 juin 2022 et expirant, soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 28 décembre 2023.

Le pourcentage de rachat maximum autorisé s'élève à 10% du capital, soit 366.030 actions sur la base de 3.660.305 actions composant le capital social au moment de l'assemblée générale du 28 juin 2022. Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital social.

Le prix maximum d'achat unitaire ne pourra excéder 20 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat 7.320.600 euros sur la base du pourcentage maximum de 10%, hors frais de négociation.

Ce nombre d'actions et le prix maximum d'achat seront, le cas échéant, ajustés par le conseil d'administration pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à l'assemblée générale du 28 juin 2022.

Au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 10.250 actions ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 38.033,08 euros.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait également 7.500 de ses propres actions inscrites au nominatif auprès de CACEIS Corporate Trust.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2022 en application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce :

	Article D. 441-6 - 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	2					40						15
Montant total TTC des factures concernées	990.24 €	99 962.64€	7 761.48€	24 991.07€	6 892.65€	140 598.08€		14 887.20 €	93 949.20€		2 080€	110 916.40€
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0.1 %	4.4 %	0.3 %	1.1 %	0.3 %	6.2 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice								4.5 %	28.5 %		0.6 %	33.7 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant HT total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							30 jours, fin de mois					

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du Code de commerce :

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022
1 - Capital en fin d'exercice					
Capital social	68 953,80	73 775,33	87 303,43	91 507,63	91 507,63
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 758 154	2 951 013	3 492 137	3 660 305	3 660 305
Nombre d'actions à dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions futures à créer . par conversion d'obligations . par exercice de droits de souscription					
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	16 886	22 872	51 370	142 084	288 602
Résultat avant impôt, participation des et dotations aux amortissements et impôt sur les bénéfices	- 2 145 582	- 2 266 791	- 2 482 207	- 3 669 151,00 €	- 3 811 559,00 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des et dotations aux amortissements et Résultat distribué	- 2 167 921	- 1 921 345	- 2 220 577	- 3 403 536,00 €	- 3 645 758,00 €
	-	-	-		
3 - Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des mais avant dotation aux amortissements et provisions	-0,88	- 0,78	- 0,78	1,00	1,04
Résultat après impôt, participation des et dotations aux amortissements et Dividende distribué à chaque action	-0,79	- 0,65	- 0,63	-0,93	1,00
	-	-	-	-	-
4 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8,4	7,5	11,8	16,01	16,32
Montant de la masse salariale	750 441	753 455	1 065 929	1 364 442,91	1 319 417
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité œuvres sociales,)	281 884	285 723	404 669	492 419,88	545 056,71

CHAPITRE 6 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Nous vous rappelons que les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, système multilatéral de négociation organisé. En conséquence, le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

6.1 LISTE DES MANDATS

6.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration est composé des trois membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant ⁽¹⁾	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel ⁽²⁾	Adresse professionnelle
Stéphane Ragusa	Président directeur général	53		2018	2024	39, Rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif
Antoine Bricard	Administrateur	49		2018	2024	39, Rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif
Omblin de Villèle	Administrateur	49	√	2018	2024	39, Rue Camille Desmoulins 94805 Villejuif

(1) Au regard de la recommandation n° 3 du Code Middlednext.

(2) Le mandat d'administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

Monsieur Stéphane Ragusa, président directeur général (53 ans)

Monsieur Stéphane Ragusa est fondateur de la Société et inventeur de la méthode des voisins.

Monsieur Stéphane Ragusa, ancien élève de l'Ecole Polytechnique est également diplômé de l'Ensaie (Statistiques) et docteur en biologie. Après un parcours dans la banque et l'assurance où il a travaillé sur les modèles prédictifs de risque en secteur financier, il s'est orienté vers la santé en travaillant au CNRS et à l'Institut Pasteur. Maître de conférences à Sorbonne Université il a enseigné les Statistiques appliquées à la biologie et à la médecine. Il a développé ce thème de la prédiction de risque en milieu académique sur des cohortes de l'INSERM avant de créer PREDILIFE en 2004. Il a ensuite développé la société après une formation à HEC Challenges+.

- X-Ensaie ; PhD en biologie
- Maître de conférence en statistiques appliquées à la médecine (Sorbonne Université)

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES DE DÉBUT
<i>Au sein du Groupe</i>					
Chief Executive Officer	Epidemio3D	Américaine	Incorporated	Non cotée	2013
<i>Hors du Groupe</i>					
Gérant	ACM Participations	Française	SAS	Non cotée	2019
Gérant	SCI Faleche et Colombier	Française	SCI	Non cotée	2022

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTION	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Néant					

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 1.498.015 ⁽¹⁾

(1) Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, Stéphane Ragusa détient 1 458 557 actions de manière directe et 39 458 actions de manière indirecte via la société ACM Participations qu'il contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Antoine Bricard, administrateur (49 ans)

Monsieur Antoine Bricard a travaillé au CCF de 1996 à 2012 puis à la Société Générale dans l'activité du private banking. En 2003, il prend la responsabilité du marché des clients espagnols de la Société Générale à Genève. En 2012, avec la mutation du secteur bancaire en Suisse, il devient collaborateur puis administrateur d'une société de tiers-gérant basée à Gibraltar (Rock limited), puis en 2015 il crée sa société de gestion Gesfin Ltd. En 2017, il décide de créer une nouvelle société dédiée à l'activité de courtage de crédit et d'assurance : Gesfin wealth solutions.

Dans le cadre de ses fonctions, Antoine Bricard occupe des postes d'administrateur dans les sociétés ou fondations de famille de certains des clients de Gesfin Ltd.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES DE DÉBUT
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Gérant	SCI Les Chenes	Française	Société civile immobilière	Non cotée	2015
Director	Iluro SA	Luxembourg	SA	Non cotée	2013

Director	Gesfin Limited	Guernesey	Limited	Non cotée	2015
Director	Gesfin Ltd	Gibraltar	Limited	Non cotée	2016
Director	Gesfin Wealth Solutions Limited	Gibraltar	Limited	Non cotée	2017
Président	Fondation Bocca	Liechtenstein	Trust	Non cotée	2013
Président	Fondation Elina	Liechtenstein	Trust	Non cotée	2013
Président	Fondation Phatat	Liechtenstein	Trust	Non cotée	2013
Président	Fondation Crisamar	Belize	Trust	Non cotée	2013
Président	Fondation Jody International	Belize	Trust	Non cotée	2013
Director	Clearside Holding ApS	Danemark	ApS	Non cotée	2017

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Président	Fondation Jomady	Liechtenstein	Trust	Non cotée	Jusqu'en 2017

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 364.779⁽¹⁾

(1) Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, Antoine Bricard détient 364.779 actions de la Société et la société Clearside Holding ApS, dont Monsieur Antoine Bricard est mandataire social, détient 43.877 actions de la Société.

Omblin de Villèle, administrateur (49 ans)

Madame Omblin de Villèle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims. Elle travaille chez Accenture depuis 1998 et est spécialisée dans les secteurs High Tech, Telecom, Media et gère notamment l'intégration des sociétés acquises à l'international par Accenture. Madame Omblin de Villèle apporte à la Société son expérience dans le domaine du conseil et sa connaissance des grandes sociétés.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022

FONCTIONS	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES DE DÉBUT
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Responsable qualité	Accenture	Française	Société par actions simplifiée	Non cotée	1998

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

FONCTION	SOCIÉTÉS	NATIONALITE	FORME SOCIALE	MARCHE DE COTATION	DATES
<i>Au sein du Groupe</i>					
Néant					
<i>Hors du Groupe</i>					
Néant					

Nombres d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0

6.1.2 Direction générale

6.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 18.1 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommé par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 2 octobre 2018, a décidé que la direction générale de la Société sera assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui prendra en conséquence le titre de président directeur général.

En application de l'article 18.1 des statuts le choix d'exercice de la direction générale de la Société ainsi retenue est valable jusqu'à décision contraire du conseil d'administration.

6.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Stéphane Ragusa	Président directeur general	2 octobre 2018	Assemblée générale 2024

6.1.3 Evolution de la composition du conseil d'administration et de la direction générale depuis le 1^{er} janvier 2022

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 11 juillet 2022, a constaté la démission de la société Caravelle de son mandat d'administrateur à compter de cette date.

6.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire (ci-après l' « AGE ») de la Société lors de sa réunion du 28 juin 2022.

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil d'administration/ Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
1. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (7 ^e résolution de l'AGE du 28 juin 2022)	60.000 €	28 août 2024	Non utilisée	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier (8 ^e résolution de l'AGE du 28 juin 2022)	60.000 € ⁽¹⁾	28 août 2024	Non utilisée	Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 25 %.

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil d'administration/ Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
<p>3. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, dans la limite de 20% du capital par an, dans le cadre d'offres au public s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier (9^e résolution de l'AGE du 28 juin 2022)</p>	<p>60.000 € ⁽¹⁾ et 20% du capital par an</p>	<p>28 août 2024</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 25 %.</p>
<p>4. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au bénéfice d'une catégorie dénommée d'investisseurs ⁽²⁾ (10^e résolution de l'AGE du 28 juin 2022)</p>	<p>60.000 € ⁽¹⁾</p>	<p>28 décembre 2023</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 25 %.</p>
<p>5. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (11^e résolution de l'AGE du 28 juin 2022)</p>	<p>15% du montant de l'émission initiale ⁽¹⁾</p>	<p>28 août 2024</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Modalités correspondantes à celles des délégations présentées aux points 1, 2, 3 et 4 ci-dessus selon le cas.</p>

(1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre de la septième (7^e) résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 juin 2022.

(2) Catégories de personnes :

a. une ou plusieurs sociétés d'investissement ou fonds d'investissement français ou étrangers (i)

investissant à titre principal, ou ayant investi plus de 5 millions d'euros au cours des 24 mois précédant l'augmentation de capital considérée, dans le secteur des sciences de la vie et technologies de la santé, et (ii) investissant pour un montant de souscription unitaire supérieur à 100.000 euros (prime d'émission comprise) ; et/ou

- b. un ou plusieurs partenaires stratégiques de la Société, situé(s) en France ou à l'étranger, ayant conclu ou devant conclure un ou plusieurs contrats de partenariat (développement, co-développement, distribution, fabrication, etc.) commerciaux avec la Société (ou une filiale) et/ou à une ou plusieurs sociétés que ces partenaires contrôlent, qui contrôlent ces partenaires ou qui sont contrôlés par la ou les mêmes personnes que ces partenaires, directement ou indirectement, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

6.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

6.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont décrites au paragraphe 11 du présent rapport.

Il n'a pas été conclu d'autres conventions entre la Société et ses mandataires sociaux que celles visées audit paragraphe.

6.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

CHAPITRE 7 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 8 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours de exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 :

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Nom	Fonctions	2022			2021		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Stéphane Ragusa	Président directeur général	150.000 €	0 €	0 €	150.000 €	0€	0€
Pierre Verdet	Directeur général délégué ⁽²⁾	0 €	0 €	0 €	75 000 €	0 €	0 €
TOTAL		150.000 €	0 €	0 €	225.000 €	0 €	0 €

(1) Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 15 juin 2021, a constaté l'arrivée à échéance, par arrivée de son terme, du mandat de directeur général délégué Monsieur Pierre Verdet et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Dans le prolongement de l'arrivée à échéance de son mandat d'administrateur, il a été également mis fin au contrat de travail de Monsieur Pierre Verdet. Dans le cadre de ce départ, il a été versé à Monsieur Pierre Verdet une somme de 50.000 euros au titre des indemnités de rupture de son contrat de travail.

Tableau de synthèse des rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	2022		2021	
	Rémunération fixe (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération fixe (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Stéphane Ragusa Président directeur général	0 €	150.000 €	0 €	150.000€
Caravelle ⁽¹⁾ Administrateur Représenté par Monsieur Charles Vilgrain	0 €	0 €	0 €	0 €
Monsieur Antoine Bricard Administrateur	5.000 €	0 €	5.000€	0€
Madame Omblin de Vilèle Administrateur	5.000 €	0 €	5.000€	0 €
TOTAL	10.000 €	150.000 €	10.000 €	150.000 €

(1) Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 11 juillet 2022, a constaté la démission de la société Caravelle de son mandat d'administrateur.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 2 octobre 2018, a décidé d'allouer à titre de jetons de présence un montant global maximum de 20.000 euros aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2019 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir, la totalité ou une partie de cette somme, entre ses membres.

CHAPITRE 9 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Chers Actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- en application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux actions gratuites.

9.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le conseil d'administration de la Société n'a mis en œuvre aucun plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Exercice par les bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

9.2 ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le conseil d'administration de la Société n'a mis en œuvre aucun plan d'attribution gratuite d'actions.

Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aucune action attribuée gratuitement n'a été acquise au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CHAPITRE 10 - MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

10.1 COMMISSAIRE AUX COMPTES

Commissaire aux comptes titulaires

MAZARS

Représentée par Madame Severine Hervet
Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Nommé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2014, et renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 8 juin 2020 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Commissaire aux comptes suppléants

Néant.

10.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTE OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Néant.

CHAPITRE 11 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

11.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Néant.

11.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

Néant.

11.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2022

▪ Convention conclue entre EPIDEMIO 3D et Predilife

En 2018, Predilife a versé de nouvelles avances à Epidemio 3D pour 664.049 euros, portant le montant total prêté sans intérêts de 3.530.309 euros à 4.183.180 euros.

En 2019, Predilife a versé de nouvelles avances à Epidemio 3D pour 190.886 euros, portant le montant total prêté sans intérêts à 4.374.047 euros.

En 2020, Predilife a versé de nouvelles avances à Epidemio 3D pour 18 256, 67 euros, portant le montant total prêté sans intérêts à 4. 392. 304 euros.

En 2021, Predilife a versé de nouvelles avances à Epidemio3D pour 14 105, 49 euros, portant le montant total prêté sans intérêts à 4.406.409, 49 euros.

En 2022, Predilife n'a pas versé de nouvelles avances à Epidemio3D, ainsi, au 31 décembre 2022, le montant total prêté sans intérêts est de 4.406.409, 49 euros.

11.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Néant.

11.5 CONVENTIONS CONCLUE ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Aucune.

CHAPITRE 12 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Fait à Paris,
Le 28 avril 2023

Le conseil d'administration

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SA PREDILIFE - Bilan actif Consolidé

Etat exprimé en euros

	31/12/2022		
	Brut	Amort. Et Dépréc.	Net
ECART D'ACQUISITION			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	189 817	156 174	33 643
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	111 368		111 368
TITRES MIS EN EQUIVALENCE			
TOTAL (II)	301 185	156 174	145 011
STOCKS ET EN-COURS			
Avances et Acomptes versés sur commandes	1 602		1 602
CREANCES (3)			
Créances clients et comptes rattachés	133 952		133 952
Autres créances et comptes de régularisation	646 384		646 384
Capital souscrit appelé, non versé			
IMPOT DIFFERE ACTIF			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	107 268	12 838	94 430
DISPONIBILITES	3 725 244		3 725 244
TOTAL (III)	4 614 450	12 838	4 601 612
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Ecart de conversion actif			
TOTAL ACTIF (I à VI)	4 915 635	169 012	4 746 623

	31/12/2021		
	Brut	Amort. Et Dépréc.	Net
	347 141	200 379	146 762
	123 910		123 910
TOTAL (II)	471 051	200 379	270 672
	8 804,00		8 804,00
	107 624		107 624
	661 274		661 274
	94 899	0	94 899
	2 821 735		2 821 735
TOTAL (III)	3 694 336	0	3 694 336
TOTAL ACTIF (I à VI)	4 165 387	200 379	3 965 008

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

SA PREDILIFE - Bilan passif Consolidé

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	91 508	91 508
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	12 734 731	12 734 731
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de conversion		
Réserves et résultat consolidé	- 14 391 670	- 10 977 825
Résultat net part du groupe	- 3 654 592	- 3 413 845
Intérêts des minoritaires		
Total des capitaux propres	- 5 220 023	- 1 565 431
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres	1 755 000	
Totaux des autres fonds propres	1 755 000	
Provisions		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires	5 266 837	2 670 304
Emprunts et dettes financières (2)	2 073 248	2 459 877
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246 615	178 993
Dettes fiscales et sociales	390 463	200 565
DETTES DIVERSES (1)		
	234 483	20 701
IMPOT DIFFERE PASSIF		
Total des dettes	8 211 646	5 530 440
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 746 623	3 965 009
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	-3 654 592,13	3 413 845,07
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants , et soldes créditeurs de banques et CCP	0,00	0,00

SA PREDILIFE - Compte de Résultat Consolidé

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

	12 mois	12 mois
Montant du chiffre d'affaires	288 602	142 084
Autres produits reprise de provision d'exploitation	26 160	53 820
Total des produits d'exploitation	314 762	195 904
Achats consommés	36 216	49 309
Autres charges d'exploitation	1 871 986	1 751 567
Impôts, taxes et versements assimilés	17 033	15 635
Charges de personnel	1 864 473	1 856 863
Dotations aux amortissements:		
- sur immobilisations	19 089	29 198
Dotations aux provisions		
Autres charges	10 067	13 699
Total des charges d'exploitation (2)	3 818 864	3 716 271
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 3 504 102	- 3 520 367
Total des produits financiers	4 664	9 213
Total des charges financières	320 955	198 405
RESULTAT FINANCIER	- 316 291	- 189 192
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	- 3 820 393	- 3 709 559
Total des produits exceptionnels	34 951	1 844
Total des charges exceptionnelles	125 262	944
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 90 311	900
Résultat avant impot des entreprises intégrées	- 3 910 704	- 3 708 659
Impôts	256 112	294 814
Résultat net des entreprises intégrées	- 3 654 592	- 3 413 845
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	- 3 654 592	- 3 413 845
Part revenant aux minoritaires		
Résultat net part au groupe	- 3 654 592	- 3 413 845
Résultat par action - Nombre d'actions 3 660 305	- 1,00	- 0,93
Résultat dilué par action	- 1,00	- 0,93

Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	3 654 592	3 413 845
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	31 926	29 198
+/- Dotation nette prime émission emprunt obligataire		-
-/+ Plus et moins-values de cession	90 555	
+ Coût de l'endettement financier net		
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	3 532 111	3 384 647
- Impôts versé (B)		
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	467 068	442 698
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D) = (A + B + C)	3 065 043	3 827 345
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	26 992	3 371
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	34 706	
+/- Variation des immobilisations financières	12 541	
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés) * cf. traitement alternatif 6.2		
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		7 259
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	20 255	10 630
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		1 126 726
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	12 368	8 633
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 405 000	2 550 000
+ Encaissements liés aux autres fonds propres	1 755 000	
- Remboursements d'emprunts et intérêts courus	193 160	157 767
- Prime d'émission de l'emprunt obligataire versée		-
+/- Apport / remboursement de compte courant	1 935	778
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)	3 952 537	3 511 104
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)	4 240	865
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	903 509	327 736
Trésorerie début d'exercice (01/01/2022)	2 821 735	3 149 471
Trésorerie fin d'exercice	3 725 244	2 821 735

Tableau de variation des capitaux propres

Var. des capitaux propres	Capital	Primes émission	Réserves conso	Résultat	Cap Propres part groupe	Cap propres
Capitaux propres 31/12/2021	91 508	12 734 730	- 10 977 825	- 3 413 845	- 1 565 432	- 1 565 432
Augmentation de capital						
Affectation du résultat N-1			- 3 413 845	3 413 845		
Résultat Groupe				- 3 654 592	- 3 654 592	- 3 654 592
Ecart de conversion					-	-
Capitaux propres 31/12/2022	91 508	12 734 730	- 14 391 670	- 3 654 592	- 5 220 024	- 5 220 024

1. Note d'introduction

La Société établit des comptes sociaux en application des règles comptables françaises (PCG) et nouveau règlement ANC 2020-01.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2023.

Les états financiers du Groupe ont été établis en Euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en euros, sauf indication contraire.

1.1. Présentation de l'activité

PREDILIFE a été créé en 2004 par Stéphane RAGUSA (actuel Président de la Société) sous la dénomination STATLIFE. L'objet de la Société est le développement d'outils de prédiction de maladies, en particulier le cancer du sein.

Depuis l'origine, la Société travaille en partenariat avec l'Inserm et l'institut de cancérologie Gustave Roussy dans lequel elle exerce son activité. Elle a développé des contrats de partenariat avec d'autres organismes français et américains afin d'avoir accès à leur bases de données permettant l'élaboration d'un test de prédiction du cancer du sein.

En 2013, elle crée une filiale aux Etats-Unis, notamment dans le cadre de la conclusion d'un contrat avec le *Breast Cancer Screening Consortium* d'accès à leur base de données sur le dépistage du cancer du sein sur un million de femmes américaines et en vue à terme d'une commercialisation de ses produits aux Etats-Unis.

La Société a engagé des dépenses de recherche et de développement en vue de commercialiser en Europe et aux Etats-Unis son test de prédiction MammoRisk® du cancer du sein et son logiciel de mesure de la densité mammaire DenSeeMammo.

La Société PREDILIFE est ci-après dénommée la « Société » et collectivement avec sa filiale le « Groupe ».

1.2. Faits marquants de l'exercice 2022

- Le 29 juillet 2022, la société PREDILIFE a émis 351 OCEANE d'un montant nominal unitaire de 5.000 euros, soit un montant global de 1.755.000 euros.

Les OCEANE souscrites portent un intérêt à un taux de 7 % l'an à compter de leur date d'émission, soit le 29 juillet 2022. Les intérêts seront capitalisés tous les ans.

La durée de l'emprunt est de 4 ans à compter de la date d'émission des OCEANE, soit une échéance au 29 juillet 2026.

- Le 22 décembre 2022, la société PREDILIFE a émis 481 ORNANE d'un montant nominal unitaire de 5.000 euros, soit un montant global de 2.405.000 euros.

Les ORNANE souscrites portent un intérêt à un taux de 7 % l'an à compter de leur date d'émission, soit le 22 décembre 2022. Les intérêts seront capitalisés tous les ans.

La durée de l'emprunt est de 5 ans à compter de la date d'émission des ORNANE, soit une échéance au 22 décembre 2027.

2- Référentiel comptable - Modalité de consolidation - Méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés résumés du groupe au 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et notamment au règlement ANC 2020-01.

Les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre. Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels des sociétés intégrées dans le périmètre d'intégration du Groupe au 31 décembre de chaque exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- principe d'image fidèle,
- principe d'homogénéité des méthodes,
- principe d'importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2.2 Continuité d'exploitation et financement

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible et effectue un suivi régulier de ses sources de financement afin d'assurer une liquidité suffisante à tout moment. Sur l'exercice 2022, l'émission d'OCEANE en juillet 2022 a permis de financer l'exploitation et d'assurer les besoins de trésorerie.

En décembre 2022, l'émission d'ORNANE permet d'assurer les besoins de trésorerie de 2023.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Périmètre de consolidation

Le règlement ANC 2020-01 a été appliqué pour le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2022.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation toutes les filiales et participations placées, à la date de clôture de ses comptes, sous le contrôle direct ou indirect de la Société mère PREDILIFE.

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

Société	Exercice	Nombre d'actions	Actions détenues	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration
Prédilife	2022	3492 137	3 492 137	Mère	Mère	IG
Epidemio 3D Inc.	2022	50000	50000	100%	100%	IG

EPIDEMIO3D Inc, est une *corporation* de l'état du Delaware au capital social de 50 000 dollars américains et dont le siège social est situé 50 Milk street, 16th Floor, Boston, Massachusetts. Elle a été constituée le 16 septembre 2013.

La filiale se trouve sous contrôle exclusif ; elle est donc intégrée globalement. L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes de la filiale consolidée, après retraitement éventuels,
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires »,
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

2.3.2 Méthode de conversion

La devise utilisée pour l'établissement des comptes consolidés est l'euro.

La filiale américaine est considérée comme une entreprise étrangère non autonome en raison des flux de trésorerie et des liens commerciaux avec sa mère.

Conformément au règlement ANC 2020-01, les écarts de conversion constatés par l'application de cette méthode, tant sur les éléments monétaires qui figurent au bilan que sur les éléments du compte de résultat, sont inscrits au compte de résultat consolidé en « Charges et Produits financiers ».

Les comptes de bilan de la filiale sont convertis en euro au cours de clôture et les comptes de résultat au cours moyen de l'exercice.

Le cours officiel entre l'euro et le dollar est celui indiqué par la Banque de France.

2.3.3 Estimation et jugement comptable

La préparation des comptes consolidés amène la direction à revoir régulièrement des évaluations et fonde ses estimations sur des données historiques et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont jugées les plus raisonnables et probables, celles-ci servant de base à la détermination des valeurs au bilan des actifs et passifs, des produits et charges dans les comptes consolidés.

2.4 Méthodes et règles comptables

Les principes comptables et les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que ceux appliqués pour les comptes annuels et édictés par le Code de Commerce (art.L233-22).

Les méthodes préférentielles préconisées par le règlement ANC 2020-01 ont été appliquées comme détaillé ci-après:

Application des méthodes préférentielles	Oui/non/NA
- Comptabilisation des contrats de location financement	NA
- Provisionnement des engagements de retraite	NON
- Immobilisation des frais de développement	NON
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture	NA
- Etalement des frais d'émission et des primes de remboursement des emprunts obligataires	NA

2.4.1 Comptabilisation des Crédits d'impôts

Au 31/12/2022, la Société a enregistré le produit du crédit d'impôt recherche (« CIR ») et du crédit d'impôt innovation (« CII ») en diminution de l'impôt sur les sociétés pour 256 112 €.

2.4.2 Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs à la date d'acquisition.

La seule filiale consolidée a été créée par le Groupe en 2013 et est détenue à 100% depuis l'origine. Par conséquent, les comptes consolidés ne comportent pas d'écart d'acquisition.

2.4.3 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé dans un horizon raisonnable.

Le Groupe n'a pas enregistré d'impôts différés actifs, ni d'impôts différés passif.

2.5 Notes sur les actifs

2.5.1 Immobilisations

Immobilisations				
(montants en €)	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	31/12/2022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	347 141	26 992	184 316	189 817
Matériel de bureau et informatique	347 141	26 992	184 316	189 817
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	123 910	7 370	19 912	131 280
Dépôt de Garantie BPI	67 500	-	-	67 500
Dépôt de garantie Neftys	32 149	7 370	19 912	19 607
Dépôt de Garantie Loyer	24 261	-	-	24 261
Total de l'actif immobilisé	471 051	34 362	204 228	301 185

(montants en €)	31/12/2021	Dotations	Diminutions	31/12/2022
Matériel de bureau et informatique	200 379	19 089	63 294	156 174
Total des amortissements	200 379	19 089	63 294	156 174

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leur utilisation envisagée.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou d'usage prévue.

Une dépréciation d'actif est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou la valeur d'usage.

Aucune dépréciation de l'actif immobilisé n'a été constatée au cours de l'exercice.

2.5.1.1 **Immobilisations incorporelles**

Le Groupe n'a pas activé les dépenses de développement. L'ensemble de ces dépenses ont été comptabilisées en charges.

2.5.1.2 **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériels informatiques et de mobilier. Elles sont amorties selon un mode linéaire selon la durée suivante :

- Matériel informatique (PC serveurs ...) : sur 3 ans
- Matériel séquençage ADN : 10 ans
- Agencement : sur 10 ans
- Mobilier : sur 5 ans

Le Groupe n'a pas de bien financé en crédit-bail.

2.5.1.3 **Immobilisations financières**

Au 31 décembre 2022, les immobilisations financières sont constituées :

- d'avances à Bpifrance en garantie des prêts consentis : 67 500 €
- d'une retenue de garantie pour le préfinancement du CIR : 19 607 €
- du dépôt de garantie pour les locaux de Saint Cloud : 24 261 €

2.5.2 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de production. Une provision est constituée si leur valeur de réalisation est inférieure.

Au 31 décembre 2022, le Groupe n'a pas de stocks ni d'en-cours.

2.5.3 Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent :

- la valeur nominale du crédit impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice au cours duquel les dépenses exigibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées,
- un crédit de tva remboursable l'année suivante,
- des avances sur notes de frais aux salariés.

Au 31 décembre 2022, les créances et autres créances se décomposent de la manière suivante :

<i>(montants en €)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Créances et comptes rattachés	133 951	107 624
Crédits d'impôt (CIR, CII)	256 112	294 813
Crédit de tva et Tva sur factures non parvenues	305 895	307 754
Avances sur notes de frais	13 697	24 081
Charges constatées d'avance	70 681	34 625
Total des Créances et autres créances	780 336	768 897

L'ensemble des créances a une échéance inférieure à 1 an.

2.5.4 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

La trésorerie et les valeurs mobilières de placement comptabilisées au bilan comprennent les disponibilités bancaires et des titres de placement.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

La société détient ses propres titres pour 106 265 euros soit 17.750 actions équivalent à 0,485 % du capital social.

2.6 Notes sur les passifs

2.6.1 Composition du capital social

2.6.1.1 Historique du capital social

En juillet 2022, la société a réalisé une offre au public d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (les « OCEANE »), pour un montant de 1 755 000 euros, correspondant à la souscription de 351 OCEANE d'une valeur nominale de 5 000 euros.

En décembre 2022, la société a réalisé une offre au public d'obligations remboursable en numéraire et en actions nouvelles et existantes (les « ORNANE »), pour un montant de 2 405 000 euros, correspondant à la souscription de 481 ORNANE d'une valeur nominale de 5 000 euros.

Au 31 décembre 2022, le capital social de Predilife s'élève à 91 508 €, divisé en 3 660 305 actions.

2.6.1.2 Composition du capital potentiel - Instruments dilutifs

Dans le cadre de levée de fonds, la Société consolidante a émis des obligations convertibles échangeable en action nouvelle ou existante (les « OCEANE ») et des obligations remboursable en numéraire et actions nouvelles et existantes (les « ORNANE »).

Au 31 Décembre 2022, la société a émis 1 342 obligations convertibles en 1 653 655 actions sur la base d'un cours de bourse de référence des actions PREDILIFE de 5,32 euros :

	OCEANE 2021	OCEANE 2022	ORNANE 2022	TOTAL
Nombre total d'actions pouvant être souscrites sur conversion des obligations	587 192	432 415	634 048	1 653 655

Au 31 Décembre 2022, la dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice ou de l'attribution définitive de l'intégralité des instruments dilutifs est de 31,12 % du capital sur une base totalement diluée.

2.6.2 **Autres fonds propres**

Les autres fonds propres comprennent le montant des émissions des instruments financiers dont le remboursement s'effectue par émission et attribution d'un autre instrument de capitaux propres.

Les autres fonds propres de la Société consolidante sont composés des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (les « OCEANE ») émises en juillet 2022, pour un montant de 1 755 000 euros.

2.6.3 **Provisions**

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Les provisions ont un caractère éventuel au titre de leur montant ou de leur échéance mais correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture.

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation résultant d'un évènement passé. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au titre de l'exercice 2022, le Groupe n'a pas comptabilisé de provision.

2.6.4 **Dettes financières**

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

<i>(montants en €)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Prêts bancaires	1 768 628	2 204 457
Intérêts courus sur emprunts	5 228	5 588
Avance assurance prospection Coface	247 000	247 000
Avance remboursable		
Compte courant du dirigeant	896	2 831
Total dettes financières	2 021 752	2 459 876

Le détail des prêts bancaires en cours au 31 décembre 2022 ainsi que leurs échéances sont les suivants:

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022												
Date	Organisme	Durée	Conditions	Taux	Mtt origine	Début d'ex	Nouveaux emprunts	Remb. 2022	Fin d'ex	à -1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
2014	BPI	20t	Différé rembt 7 trimestres, 1ère échéance 31/12/2016 - Amort linéaire	2.48% jusqu'au 06/09/2014 puis TME +1.59%	250 000	50 000		50 000	-	-	-	
2015	BPI	20t	Différé rembt 2 ans, 1ère échéance 31/12/2017 - Amort linéaire	0%	330 000	132 000		66 000	66 000	66 000	-	
2015	BPI	20t	Différé rembt 2 ans, 1ère échéance 31/12/2017 - Amort linéaire	1.99% jusqu'au 15/07/2015, puis TME +1.07%	500 000	200 000		100 000	100 000	100 000	-	
2016	BPI	20t	Différé rembt 2 ans, 1ère échéance 31/03/2019 - Amort linéaire	2.87% jusqu'au 18/10/2016, puis TME +2.66%	600 000	390 000		120 000	270 000	120 000	150 000	-
2019	CA	60m	Amort linéaire	Taux fixe 1,6%	150 000	82 457		30 137	52 320	30 623	21 697	-
2020	BPI		PGE		1 000 000	1 000 000		62 500	937 500	250 000	687 500	
2020	CIC		PGE		350 000	350 000		7 192	342 808	86 634	256 174	
Totaux					3 180 000	2 204 457		435 829	1 768 627	653 257	1 115 370	

Les deux emprunts souscrits en 2020 auprès de la BPI et du CIC correspondent à des Prêts Garantis par l'Etat. Ceux-ci ont fait l'objet d'un avenant pour mettre en place le remboursement à compter de :

- fin octobre 2022 sur une durée de 4 ans, pour l'emprunt souscrit auprès de la BPI,
- fin décembre 2022 sur une durée de 4 ans, pour l'emprunt souscrit auprès du CIC.

Les avances COFACE s'élèvent à 247 000 euros au 31/12/2022. Elles ont été versées dans le cadre d'un contrat d'assurance prospection sur la zone Canada - Etats Unis et sont destinées à prendre en charge une partie des dépenses de prospections engagées sur cette zone.

Les avances sont remboursables en cas de réalisation de ventes sur ces marchés. La période de garantie s'étalait du 01 décembre 2014 au 30 novembre 2018.

L'amortissement de l'avance s'étalera du 01/12/2018 au 30/11/2024.

Le taux d'amortissement pour le remboursement de ces avances est le suivant :

- 7% des ventes de biens réalisées (c'est-à-dire les facturations de l'assuré aux clients locaux où aux filiales de l'assuré situées dans la zone géographique couverte)
- 14% des prestations de services (aux mêmes personnes)
- 30% des sommes obtenues au titre de la cession des droits de propriété intellectuelle de l'assuré sur cette zone géographique

En raison de l'impossibilité d'évaluer précisément l'amortissement des avances remboursables, mais compte tenu des objectifs du groupe sur la zone géographique en question, l'échéance de remboursement des avances estimée est la suivante :

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022				
Organisme	Fin d'ex	à -1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
COFACE	247 000		247 000	

L'endettement financier net du groupe se présente comme suit :

<i>(montants en €)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	3 819 674	2 916 634
Concours bancaires courants		
Trésorerie net des courants bancaires courants :	3 819 674	2 916 634
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 768 628	2 204 457
Interets courus sur emprunts	5 228	5 588
Avance assurance prospection Coface	247 000	247 000
Compte courant du dirigeant	896	2 831
Emprunt et dettes de crédit bail	0	0
Endettement financier net lié aux opérations :	2 021 752	2 459 876
Emprunts obligataires convertibles	5 266 837	2 670 304
Endettement financier net consolidé	-3 468 915	-2 213 546

2.6.5 Dettes d'exploitation, dettes diverses et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation, dettes diverses et comptes de régularisation ont été évaluées pour leur valeur nominale et se décomposent de la manière suivante :

<i>(montants en €)</i>	31/12/2022	31/12/2021
dettes fournisseurs et compes rattachés	246 615	178 993
dettes fiscales et sociales	390 463	200 565
Autres dettes	138 242	20 701
Total dettes	775 320	400 259

2.6.6 Elimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, cette opération consiste à éliminer dans les comptes consolidés toutes les transactions et résultats entre la société mère et Epidemio, ces opérations correspondent à :

- Solde des comptes de bilan inter sociétés (clients, fournisseurs, comptes courants)
- Ventes, achats prestations inter sociétés.

2.7 Notes sur le compte de résultat

2.7.1 Chiffre d'affaires

Au 31 Décembre 2022, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de bilans de santé prédictifs et de ventes de prestations de formation.

L'enregistrement du chiffre d'affaires et le fait générateur qui détermine la reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées et des clients tels que décrit ci-dessous :

Ventes de bilans de santé prédictifs :

La société réalise les ventes de bilans de santé prédictifs auprès de professionnels de santé et hôpitaux et d'entreprises de manière directe ou indirecte.

Auprès des professionnels de santé et hôpitaux, les ventes donnent lieu à l'enregistrement du chiffre d'affaires après la réalisation effective du bilan de santé prédictif auprès du patient (fait générateur de la reconnaissance du chiffre d'affaires).

Auprès des entreprises, les ventes donnent lieu à l'enregistrement du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement du chiffre d'affaires par les coûts.

Pour chaque contrat, la société a identifié l'avancement des coûts pour chaque étape du bilan de santé prédictif (téléconsultation avec un médecin, logistique kit de prélèvement, analyse du prélèvement), l'avancement du chiffre d'affaires ainsi comptabilisé correspond à l'avancement des coûts du bilan de santé par rapport aux coûts totaux attendus pour chaque contrat.

Ventes de prestations de services de formation :

La société réalise les ventes de prestations de services de formation auprès d'entreprises.

Le chiffre d'affaires relatif aux ventes de prestations de services de formation est reconnu lors de la réalisation effective de ces formations.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes, rabais et ristournes qui peuvent être accordés aux clients.

Ce chiffre d'affaires a été réalisé par la société consolidante et s'élève à 288 602 euros de chiffre d'affaires, il se décompose comme suit :

Chiffre d'affaires en euros par zone géographique	31/12/2022	31/12/2021
France	202 152	112 086
Belgique	4 200	1 200
Grèce	2 125	12 650
Italie	80 125	11 780
Turquie	-	4 368
TOTAL	288 602	142 084

Chiffre d'affaires en euros par type de prestations	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de bilans de santé prédictifs auprès de professionnels de santé et hôpitaux	133 243	83 301
Ventes de bilans de santé prédictifs auprès des entreprises	143 979	50 783
Ventes de formations	11 380	8 000
TOTAL	288 602	142 084

2.7.2 Autres produits d'exploitation

Ils sont constitués de subventions de recherche d'un montant de 15 000 euros (EIT Health), des transferts de charges pour 11 079 euros et des autres produits de gestion courante pour 81 euros.

2.7.3 Charges d'exploitation

	31/12/2022	31/12/2021
Achats approvisionnements	36 216	49 309
Autres achats et charges externes	1 871 986	1 751 567
<i>Dont consommables</i>	19 883	16 213
<i>Sous traitance</i>	68 180	146 659
<i>Locations</i>	159 082	165 703
<i>Maintenance</i>	8 028	4 111
<i>Assurances</i>	26 436	24 953
<i>Frais de colloques et séminaires</i>	4 755	1 185
<i>Honoraires comptables et juridiques</i>	210 259	180 515
<i>Honoraires liés à la cotation en bourse</i>	36 500	23 470
<i>Honoraires de conseil</i>	914 668	728 080
<i>Publicité foires expo salons</i>	280 305	239 767
<i>Frais de déplacement, mission réception</i>	19 447	24 972
<i>Divers</i>	124 443	195 939
Impôts, taxes et versements assimilés	17 033	15 635
Salaires et traitements	1 319 417	1 364 443
Charges sociales du personnel	545 057	492 420
Dotation aux amortissements: - sur immobilisations	19 089	29 198
Dotation aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	67	3 699
Jetons de présence	10 000	10 000
Total des charges d'exploitation	3 818 865	3 716 271

2.7.4 Résultat financier

Les charges financières correspondent :

- aux intérêts des prêts bancaires, et
- aux différences de change, et
- aux dotations sur provisions sur valeurs mobilières

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

<i>(montants en €)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Résultat de cession des valeurs mobilières de placement	-12 838	
Reprise Dot provisions financières		
Intérêts et charges assimilées	-300 686	188 766
Différences négatives de change	-2 768	426
Résultat financier	-316 292	189 192

Résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Le résultat exceptionnel de l'exercice correspond à la cession de matériel industriel, ainsi qu'à la moins-value sur le rachat de valeurs mobilières.

2.7.5 Impôt sur le bénéfice

A – Preuve d'impôt :

L'impôt sur les sociétés dû au titre des deux exercices se compose uniquement de la charge d'impôt exigible. En effet, aucun impôt différé lié aux différences temporaires n'a été constaté au cours des deux exercices.

En euros	31/12/2022		31/12/2021	
Résultat avant impôt	-	3 798 107	-	3 708 659
Taux d'impôt standard France		25,00%		26,50%
Impôt théorique (produit)		949 527		982 795
Différence de taux d'impôt sur les résultats de la filiale US	-	15 439	-	6 929
Non activation des déficits	-	934 087	-	975 866
Redressements fiscaux				
Crédits d'impôts		256 112		294 814
Différences permanents				
Impôt sur les résultats (produit)		256 112		294 814

B - Suivi des reports déficitaires

Les déficits fiscaux du Groupe au 31 décembre 2022 s'élèvent à 16 479 315 euros. Ces déficits ne sont pas activés dans les comptes consolidés

Ils sont reportables sans limitation de délai.

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période.

2.7.6 Résultat par action

Pour 2022, le résultat du Groupe étant négatif, la perte diluée par action serait nécessairement inférieure à la perte de base et cet instrument ne pourrait être considéré comme dilutif. En conséquence, le résultat dilué par action présenté au pied du compte de résultat consolidé est égal, pour chacun des exercices présenté, au résultat de base par actions.

2.7.7 Engagements hors bilan

Engagement donnés :

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les engagements en matière de retraite n'ont pas été provisionnés dans les comptes du Groupe. La provision a été évaluée en retenant les hypothèses suivantes :

- Application de la convention collective du Syntec
- Départ volontaire en retraite à l'âge de 64 ans
- Taux de progression des salaires de 2% par an
- Taux d'actualisation 3,6 %

L'évaluation de l'engagement avec prise en charge d'un taux de cotisations de 45% s'élève à **34 081 €**.

Engagements relatifs aux crédits

Les crédits en cours auprès des établissements de crédit s'inscrivent dans le cadre de prêts au titre de l'innovation.

Les prêts sont garantis par le Fonds National de Garantie Prêts pour l'innovation et par le Fonds Européen d'Investissement.

Ils sont également garantis par des dépôts de garantie effectués par le groupe auprès de Bpifrance et s'élevant à 67 500 euros.

2.7.8 Rémunération des dirigeants et des commissaires aux comptes

MONSIEUR STEPHANE RAGUSA <i>Président directeur général</i> ⁽¹⁾	01/01/2022 au 31/12/2022	
	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	150.000 €	150.000 €

MAZARS	01/01/2022 au 31/12/2022	
	Montants dus	Montants versés
Honoraires	90.000 €	90.000 €

2.7.9 Effectifs du groupe

Effectifs moyens en ETP sur la période	31/12/2021			31/12/2022		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
France	6	8,49	14,49	7,41	8,9	16,32
Etats Unis	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	8,49	14,49	7,41	8,9	16,32

Masse salariale en euros	31/12/2021			31/12/2022		
	Salaires Bruts	Cotisations sociales	Total	Salaires Bruts	Cotisations sociales	Total
France	1 364 443	492 420	1 856 863	1 319 417	545 057	1 864 474
Etats Unis			-			-
TOTAL	1 364 443	492 420	1 856 863	1 319 417	545 057	1 864 474

2.7.8 Transactions avec les parties liées

- 1 Les transactions avec des entreprises associés et partie liée : **Néant**
- 2 Les transactions avec des sociétés qui exercent un contrôle sur le groupe ou avec des entreprises associées : **Néant**
- 3 Les transactions avec des membres des organes du conseil d'administration du groupe, les transactions avec des membres des organes d'administration du groupe ou leurs proches

Mise à disposition d'un compte courant d'associé non rémunéré par M. Stéphane Ragusa s'élevant à 896 € au 31/12/2022.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2022**



SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

PREDILIFE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE - SOCIETE INSCRITE

SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

PREDILIFE

Société anonyme au capital de 91 507,63 euros.
RCS CRETEIL 453 164 790

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société PREDILIFE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PREDILIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9. et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 avril 2023.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris La Défense

Le 28 avril 2023

Mazars

Séverine HERVET

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



SA PREDILIFE

**IGR CAMPUS CANCER
1 Bâtiment Maurice Tubiana
94800 VILLEJUIF**

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

----- B I L A N -----	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
----- R E S U L T A T -----	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
----- A N N E X E -----	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Immobilisations</i>	11
<i>Amortissements</i>	12
<i>Créances et Dettes</i>	13
<i>Frais de recherche</i>	14
<i>Variations des capitaux propres</i>	15
<i>Capital social</i>	16
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	17
<i>Filiales et participations 1</i>	18
<i>Annexe libre</i>	19
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	21
<i>Effectif moyen</i>	22
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	23

Etats financiers au 31/12/2022

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				128 753
	Autres immobilisations corporelles	189 817	156 174	33 643	18 009
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	11 178		11 178	11 178	
Créances rattachées à des participations	4 406 409		4 406 409	4 406 409	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	111 368		111 368	123 910	
	TOTAL (II)	4 718 773	156 174	4 562 599	4 688 260
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				8 804
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 602		1 602	
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	133 951		133 951	107 624	
Autres créances	583 384		583 384	631 915	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	107 268	12 838	94 430	94 899	
DISPONIBILITES	3 723 204		3 723 204	2 814 259	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	70 646		70 646	34 457
	TOTAL (III)	4 620 055	12 838	4 607 217	3 691 959
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	9 338 827	169 011	9 169 816	8 380 218

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	91 508	91 508
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 734 731	12 734 731
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 850	5 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	233 389	233 389
	Report à nouveau	(10 217 727)	(6 814 191)
	Résultat de l'exercice	(3 645 758)	(3 403 536)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(798 007)	2 847 751
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	1 755 000	
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres	1 755 000	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	5 266 837	2 670 304
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 773 856	2 210 045
	Emprunts et dettes financières divers (3)	52 392	2 831
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 707	182 428
	Dettes fiscales et sociales	390 463	201 073
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	383 327	250 786	
Produits constatés d'avance (1)	96 241	15 000	
	Total des dettes	8 212 823	5 532 467
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 169 816	8 380 218
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(3 645 757,95)	(3 403 535,61)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 097 453	1 129 364
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2022

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	202 152	86 450	288 602	142 084
	Montant net du chiffre d'affaires	202 152	86 450	288 602	142 084
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			15 000	25 650
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			11 079	27 585	
Autres produits			81	585	
Total des produits d'exploitation (1)				314 762	195 904
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			27 412	58 113
	Variation de stock			8 804	(8 804)
	Autres achats et charges externes			1 866 213	1 741 489
	Impôts, taxes et versements assimilés			16 578	15 737
	Salaires et traitements			1 319 417	1 364 443
	Charges sociales du personnel			545 057	492 420
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			19 089	29 198
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			10 067	13 699	
Total des charges d'exploitation (2)				3 812 636	3 706 294
RESULTAT D'EXPLOITATION				(3 497 874)	(3 510 390)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 497 874)	(3 510 390)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	68	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	68	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 838	
	Intérêts et charges assimilées (4)	300 686	188 766
	Différences négatives de change	230	93
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	313 753	188 859
RESULTAT FINANCIER		(313 685)	(188 859)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 811 559)	(3 699 249)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	245	
	Sur opérations en capital	34 706	1 844
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	34 951	1 844
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		944
	Sur opérations en capital	125 262	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	125 262	944
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(90 311)	900
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(256 112)	(294 813)
TOTAL DES PRODUITS		349 781	197 748
TOTAL DES CHARGES		3 995 539	3 601 284
RESULTAT DE L'EXERCICE		(3 645 758)	(3 403 536)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 169 816** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **349 781** euros et un total **charges** de **3 995 539** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 645 758** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation, image fidèle, comparabilité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- régularité, sincérité,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

1- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, les immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériels informatiques et de mobilier.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon un mode linéaire selon la durée suivante :

- Matériel informatique (PC serveurs ...) sur 3 ans
- Matériel séquençage ADN sur 10 ans
- Mobilier : sur 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2- Les immobilisations financières :

La valeur des titres de participation correspond au coût du capital souscrit dans la filiale Epidemio 3D soit 11.178€. Lorsque la valeur d'usage (quote part d'actif net, valeur de rendement, rentabilité, évaluation boursière, valeur liquidative) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Les créances rattachées à cette participation s'élèvent à la somme de 4.406.409,49 €.

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les autres créances comprennent :

- la valeur nominale du crédit impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice au cours duquel les dépenses exigibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées,
- un crédit de tva remboursable l'année suivante,
- des avances sur notes de frais aux salariés.

Disponibilités et trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles s'élèvent à la clôture à 3 723 203,62 euros.

La société également détient ses propres titres pour 106 265 euros soit 17 750 équivalent à 0,485% du capital social.

Faits marquants de l'exercice :

- En juillet 2022, la société a réalisé un emprunt obligataire de 1 755 000 euros pour poursuivre le déploiement des bilans prédictifs multi-pathologiques destinés aux entreprises.

- En décembre 2022, la société a réalisé un emprunt obligataire de 2 405 000 euros pour renforcer sa structure financière et sa force commerciale auprès d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités.

- Le montant de la trésorerie à date après la réalisation de l'emprunt obligataire permet de financer l'activité sur les 12 prochains mois.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Le résultat exceptionnel de l'exercice correspond à la cession de matériel industriel, ainsi qu'à la moins-value sur le rachat de valeurs mobilières.

Composition du capital potentiel - Instruments dilutifs

Dans le cadre de levée de fonds, la Société a émis des obligations convertibles échangeable en action nouvelle ou existante (les "OCEANE") et des obligations remboursable en numéraire et actions nouvelles et existantes (les "ORNANE").

Au 31 Décembre 2022, la société a émis 1 342 obligations convertibles en 1 653 655 actions sur la base d'un cours de bourse de référence des actions PREDILIFE de 5,32 euros :

OCEANE 2021	OCEANE 2022	ORNANE 2022	TOTAL
587 192	432 415	634 048	1 653 655

Au 31 Décembre 2022, la dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice ou de l'attribution définitive de l'intégralité des instruments dilutifs est de 31,12 % du capital sur une base totalement diluée.

Autres fonds propres

Les autres fonds propres comprennent le montant des émissions des instruments financiers dont le remboursement s'effectue par émission et attribution d'un autre instrument de capitaux propres.

Les autres fonds propres de la Société sont composés des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (les "OCEANE") émises en juillet 2022, pour un montant de 1 755 000 euros.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	184 316				184 316	
Instal., agencement, aménagement divers	1 260		17 400			18 660
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	161 565		9 592			171 157
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	347 141		26 992		184 316	189 817
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	4 417 588					4 417 588
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	123 910		7 370		19 912	111 368
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 541 497		7 370		19 912	4 528 956
TOTAL	4 888 638		34 362		204 228	4 718 773

* Autres participations = créances rattachées à des participations

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	55 563	7 731	63 294	
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	69	1 852		1 920
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	144 747	9 506		154 253
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 379	19 089	63 294	156 174	
TOTAL		200 379	19 089	63 294	156 174

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	4 406 409		4 406 409
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	111 368		111 368
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	133 951	133 951	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 232	1 232	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	256 112	256 112	
	Taxes sur la valeur ajoutée	305 893	305 893	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	20 147	20 147	
	Charges constatées d'avances	70 646	70 646	
TOTAL DES CREANCES		5 305 759	787 981	4 517 778
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	5 266 837	5 266 837		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 773 856	658 486	1 115 370	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	51 496	51 496		
	Fournisseurs et comptes rattachés	249 707	249 707		
	Personnel et comptes rattachés	199 042	199 042		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	152 349	152 349		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 460	21 460		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 612	17 612		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	896	896		
	Autres dettes	383 327	383 327		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	96 241	96 241			
TOTAL DES DETTES		8 212 823	7 097 453	1 115 370	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		435 829			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		896			

Autres dettes = une avance de la COFACE de 247 K€(échéance de rembt non connue à ce jour)

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers		698 175		698 175	
TOTAL		698 175		698 175	
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL		698 175		698 175	
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Les frais de recherche et développement ont été comptabilisés en charges. Ils ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt de recherche pour un montant de 256 112 € en 2022.

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	91 508				91 508
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 734 731				12 734 731
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	5 850				5 850
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	233 389				233 389
Report à nouveau	(6 814 191)	(3 403 536)			(10 217 727)
Résultat de l'exercice	(3 403 536)	3 403 536		(3 645 758)	(3 645 758)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 847 751			(3 645 758)	(798 007)

Date de l'assemblée générale 28/06/2022

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 847 751

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 847 751

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (3 645 758)

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 660 305,00	0,0250	91 507,63
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 660 305,00	0,0250	91 507,63

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement retraite - droits bruts et charges patronales Rotation lente, taux d'actualisation 3,6 % Convention collective Bureaux d'etudes technique CC 3018	34 081	
	34 081	
Autres engagements Participation de 100% dans la société de droit américain EPIDEMIO 3D dont le capital s'élève à 50 000 \$ (soit environ 37 260 €) Seuls 15 000 \$ (11 178 €) ont été versé. Il reste à libérer la somme de 35 000 \$ (soit 26 082 €).		
Total des engagements financiers (1)	34 081	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

EPIDEMIO3D

City of Willmington

County of New Castle

State of Deleware

Etats Unis d'Amérique

Unité = US \$

Turn over 2020 : 0 \$

Créance rattachée à la participation Epidemio 3D : 4 406 409,49 €

(3 155 263)

100,00

(381 391)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

Chiffre d'affaires réalisé avec la filiale EPIDEMIO : 0 €

Créances rattachées à la participation EPIDEMIO : 4 406 409 € au 31/12/2022

Valeur brute des titres de participation : 11 178,01 € au 31/12/2022

Valeur nette des titres de participation : 11 178,01 € au 31/12/2022

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Chiffre d'affaires

Au 31 Décembre 2022, le chiffre d'affaires de la Société est principalement constitué de ventes de bilans de santé prédictifs et de ventes de prestations de formation.

L'enregistrement du chiffre d'affaires et le fait générateur qui détermine la reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées et des clients tels que décrit ci-dessous :

Ventes de bilans de santé prédictifs :

La société réalise les ventes de bilans de santé prédictifs auprès de professionnels de santé et hôpitaux et d'entreprises de manière directe ou indirecte.

Après des professionnels de santé et hôpitaux, les ventes donnent lieu à l'enregistrement du chiffre d'affaires après la réalisation effective du bilan de santé prédictif auprès du patient (fait générateur de la reconnaissance du chiffre d'affaires).

Après des entreprises, les ventes donnent lieu à l'enregistrement du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement du chiffre d'affaires par les coûts.

Pour chaque contrat, la société a identifié l'avancement des coûts pour chaque étape du bilan de santé prédictif (téléconsultation avec un médecin, logistique kit de prélèvement, analyse du prélèvement), l'avancement du chiffre d'affaires ainsi comptabilisé correspond à l'avancement des coûts du bilan de santé par rapport aux coûts totaux attendus pour chaque contrat.

Ventes de prestations de services de formation :

La société réalise les ventes de prestations de services de formation auprès d'entreprises.

Le chiffre d'affaires relatif aux ventes de prestations de services de formation est reconnu lors de la réalisation effective de ces formations.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes, rabais et ristournes qui peuvent être accordés aux clients.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Ce chiffre d'affaires a été réalisé par la société et s'élève à 288 602 euros de chiffre d'affaires, il se décompose comme suit :

Chiffre d'affaires en euros par zone géographique	31/12/2022	31/12/2021
France	202 152	112 086
Belgique	4 200	1 200
Grèce	2 125	12 650
Italie	80 125	11 780
Turquie	-	4 368
TOTAL	288 602	142 084

Chiffre d'affaires en euros par type de prestations	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de bilans de santé prédictifs auprès de professionnels de santé et hôpitaux	133 243	53 301
Ventes de bilans de santé prédictifs auprès des entreprises	143 979	50 783
Ventes de formations	11 380	8 000
TOTAL	288 602	142 084

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		34 951
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		245
<i>Produits sur exercices antérie</i>	245	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		34 706
<i>Produits de cessions d'immo. c</i>	34 706	
Total des charges exceptionnelles		125 262
Charges exceptionnelles sur opération en capital		125 262
<i>VNC Immobilisations corporelle</i>	121 022	
<i>Malis / rachat de ses propres</i>	4 239	
Résultat exceptionnel		(90 311)

Effectif moyen

31/12/2022

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	16
	Professions intermédiaires	
	Employés	
	Ouvriers	
	TOTAL	16

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	35 000	35 000	38,89	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	55 000		61,11					
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	90 000	35 000	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	90 000	35 000	100,00	100,00				

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2022**



SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

PREDILIFE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE - SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

PREDILIFE

Société anonyme au capital de 91 507,63 euros
RCS CRETEIL 453 164 790

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société PREDILIFE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PREDILIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9. et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 avril 2023.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense

Le 28 avril 2023

Mazars

Séverine HERVET